



CREULLY SUR SEULLES

COMMUNE DE CREULLY SUR SEULLES

Département du
Calvados

Nombre de Conseillers :

| | |
|----------------|----|
| Elus : | 23 |
| Présents : | 17 |
| Absents : | 03 |
| Procurations : | 03 |
| Votants : | 20 |
| Quorum : | 12 |

Date de Convocation : 17/11/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 23 novembre à 18 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Creully sur Seulles, sous la présidence de M. Thierry OZENNE, Maire de la Commune de Creully sur Seulles.

Présents : Patrick BARETTE, Christophe BAUCHET, Florence CHESNEL, Alain COUZIN, Antoinette DUCLOS, Cyrille MAUDUIT (arrivé à 18h55 pour le vote de la délibération n° 2023/116), Pierre FERAL, Gérard GARIAN, Danilo GIOVANNINI, Yves JULIEN, Christine LE GUERN, Katia OMONT, Yolande PICARD Thierry OZENNE, Geneviève SIRISER, Fabien TESSIER, Yolande VERLAGUET

Procurations : Franck DUROCHER à Yves JULIEN, Japonica RAGUENEAU à Fabien TESSIER, Virginie SARTORIO à Thierry OZENNE

Absents : Olivier GEHAN, Jimmy DO (excusé) et Thierry LEROY (excusé)

Secrétaire de séance : Christine LE GUERN

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023

DEL2023/115 CONCESSION DE SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Approbation du choix du délégataire, du projet de contrat de concession par DSP et des actes associés et autorisation au maire de signer le contrat avec la SAUR d'une durée de 12 ans.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19 (*Absence de Cyrille MAUDUIT pour ce point*)

Abstention(s) : 0 - **Contre** : 0

DEL2023/116 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Mise à jour des tarifs d'assainissement et mise en place d'une PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif)

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - **Contre** : 0

DEL2023/117 MARCHÉ DE TRAVAUX CŒUR DE BOURG – PHASE 2 PLACE PAILLAUD

Validation du choix de la commission d'appel d'offres et autorisation au maire de signer les actes d'engagement.

L'assemblée valide l'entreprise EUROVIA pour le lot n° 1 Voirie/réseaux ; d'un montant de 886 026.23 € TTC et l'entreprise VALLOIS pour le lot n° 2 Plantations ; d'un montant de 14 828.12 € TTC

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - **Contre** : 0

DEL2023/118 MARCHÉ DE TRAVAUX CŒUR DE BOURG – PHASE 2 PLACE PAILLAUD

Actualisation du plan de financement et des demandes de subventions.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - **Contre** : 0

DEL2023/119 HALLE COMMERCIALE

Validation de la convention d'indivision avec la foncière de Normandie (49% pour la commune et 51% pour la Foncière) ayant pour objet de définir les droits et obligations des parties.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - **Contre** : 0



CREULLY SUR SEULLES

DEL2023/120 HALLE COMMERCIALE

Validation d'un devis d'AMO avec la société B-Ingénierie située à Hérouville St Clair, d'un montant de 39 500 € HT, avec refacturation de 51% à la Foncière de Normandie.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/121 HALLE COMMERCIALE

Actualisation du plan de financement et des demandes de subvention, et autorisation au maire de procéder à leurs adaptations en fonction des retours des partenaires financiers.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/122 HALLE COMMERCIALE

Renonciation aux trois premières années de loyer (part communale) sur les commerces exclusivement (non sur les activités annexes type conciergerie, blanchisserie, etc.)

Délibération : Adoptée

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/123 RESSOURCES HUMAINES – PROTECTION SOCIALE DES AGENTS

Actualisation de la participation employeur à la complémentaire santé et à la prévoyance maintien de salaire à hauteur de 50 %

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/124 AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE SOCIETE CSBT ENVIRONNEMENT

L'assemblée émet un avis favorable au projet d'exploitation d'un site de valorisation coquilles St Jacques à St Martin des Entrées

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/125 VITRINES DES COMMERCANTS – OPERATION CONTE DE NOEL EN PEINTURE

L'assemblée valide le projet ainsi que le devis de l'artiste Peintre Sarah Leveque, 14000 CAEN, pour un montant de 1 260 € HT

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/126 LANCEMENT D'UN APPEL A PROJETS « SCULPTURES » AU CHATEAU

L'assemblée valide l'appel à projets, autorise le Maire à effectuer le lancement et signer tous documents nécessaires à l'application de cette délibération

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/127 REGULARISATIONS FONCIERES PARTELIOS HABITAT RUE GUY DE MAUPASSANT

Rétrocession au profit de la commune de plusieurs parcelles constituant de la voirie pour une intégration dans le domaine public communal, ZH 262 (25 m²) et ZH272 (112 m²) et autorisation au Maire de signer l'acte notarié

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/128 REGULARISATIONS FONCIERES PARTELIOS HABITAT RUE GUY DE MAUPASSANT

Désaffectation et déclassement des parcelles ZH280 (92m²) et ZH281 (16m²) constituant des parties de jardin attachés aux logements pour intégration dans le domaine privé communal, en vue d'une cession gratuite à Partélios Habitat.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0



CREULLY SUR SEULLES

DEL2023/129 REGULARISATIONS FONCIERES PARTELIOS HABITAT RUE GUY DE MAUPASSANT
Cession gratuite des parcelles ZH280 et ZH281 précédemment désaffectées et déclassées au profit de Partélios Habitat, et autorisation au maire de signer les actes.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/130 CONVENTION AVEC LE BAILLEUR SOCIAL « LES FOYERS NORMANDS »
Validation de la convention relative à la gestion des droits de réservation des logements locatifs sociaux en flux et non plus en logements identifiés par programme, définissant également les responsabilités des parties, et autorisation au Maire de signer la convention.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/131 FINANCES : VALIDATION D'UN DEVIS
Validation d'un devis relatif au remplacement du sol de la salle polyvalente de Villiers le Sec avec la société David LOISON de PORT EN BESSIN, d'un montant de 23 750 € HT.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/132 FINANCES : VALIDATION D'UN DEVIS
Validation d'un devis relatif à la réalisation du tableau de classement des voiries avec la société GEOPTIS, ISSY LES MOULINEAUX d'un montant de 6 720 € TTC

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/133 FINANCES : VALIDATION AVENANT N°1 LOT 5 ELECTRICITE EGLISE DE VILLIERS
Validation de l'avenant n° 1 relatif à la pose de réglettes LED au niveau du beffroi avec la société Elec World, d'un montant de 1 809.60 € TTC

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/134 FINANCES : SUBVENTIONS VOYAGES SCOLAIRES DES COLLEGIENS
Report des montants N-1 et reconduction tacite chaque année jusqu' à nouvelle délibération.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/135 FINANCES : MISE EN PLACE D'UN TPE VISITES/VENTES CHATEAU
Validation du contrat INGENICO MOVE5000 avec la caisse d'épargne.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

DEL2023/136 FINANCES : MISE A JOUR DU TABLEAU D'AMORTISSEMENT BUDGET ASST 00202
Validation du tableau d'amortissement mis à jour avec le diagnostic du SIAC dont l'amortissement débutera au 1^{er} janvier 2024.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 20

Abstention(s) : 0 - Contre : 0

A Creully-sur-Seulles, le 26 novembre 2023

Le secrétaire de séance,
Christine LE GUERN

Le Maire,
Thierry OZENNE